

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT :  
**HAUTE  
VIENNE**  
Arrondissement :  
**LIMOGES**  
Canton :  
**CONDAT/VIENNE**  
Collectivité : **CCAS de  
SOLIGNAC**

**Nombre de membres**  
En exercice 13  
Présents 8  
Votants 9  
**Date de convocation**  
02/04/2024  
**Date d'affichage**  
02/04/2024

**Délibération N° 2024DELCCAS004**  
**C.C.A.S DE SOLIGNAC**  
**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance ordinaire du 10 avril 2024**

Le Conseil d'administration du C.C.A.S. régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie de Solignac, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, le Président.

**Présents** : Mesdames BAYLE, BRUNEAU, COIGNAC, GUITARD, HAMRI, MOURNETAS, SEGARD.  
M. PORTHEAULT

**Absents et excusés** :

Madame FOURGEAUD,  
Monsieur GOUJEAUD,  
Madame GRAPTON,  
Madame LAFFITTE  
Monsieur MERZEAU donne procuration à Madame SEGARD

Nathalie COIGNAC a été élue secrétaire de séance

**Objet** : demande d'aide financière

Le CCAS doit statuer sur la demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéfice de Madame X. La vice-présidente présente de façon anonyme la situation familiale, budgétaire et les difficultés rencontrées.

Les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier à hauteur de 500 €.

Madame la Vice-Présidente reprend la parole.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- Cette somme sera octroyée sous forme d'un virement au propriétaire bailleur de Madame X

Par 8 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

Pour extrait certifié conforme

La Vice-Présidente,

Nathalie COIGNAC



Certifié exécutoire par Nathalie COIGNAC, Vice-Présidente  
Compte tenu de la transmission en Préfecture le  
Et la publication le